

**Maîtrise d'ouvrage :**

# CACL AMENAGEMENT FONCIER

26, rue de la Godde  
45800 SAINT JEAN DE BRAYE

Tel : 02 38 88 15 17

## Lotissement « La Clé des Champs 1 »

## A BEAUCE LA ROMAINE



### PA8a – PROGRAMME DES TRAVAUX

	19/02/2018	A	
	13/11/2017		
	date	indice	modifications

**Maîtrise d'œuvre :**



SARL d'Architecture  
3 route de Chambon  
45300 COURCY AUX LOGES  
Tél: 09 67 50 56 07  
Mail: [contact@un-architecte.com](mailto:contact@un-architecte.com)  
Web: [www.un-architecte.com](http://www.un-architecte.com)  
Ordre National: N° S14398  
siret 530.019.090.000.22



**INCA** SARL

Maître d'œuvre VRD  
9 rue du Clos des Venelles  
Parc d'activités Orléans Charbonnière  
45800 SAINT JEAN DE BRAYE  
Tél. : 02.38.88.37.10 / Fax 02.38.43.65.89  
E-mail : [secretariat@inca-ing.fr](mailto:secretariat@inca-ing.fr)

L'aménageur s'engage à exécuter, dans les règles de l'art, les travaux décrits ci-après, et figurant aux documents graphiques, pour assurer la viabilisation des parcelles, à partir de la date de notification qui lui sera faite.

Documents de référence :

- PA08b : Plan des travaux voirie – espaces verts
- PA08c : Plan des travaux assainissement EU – EP et tranchées techniques

## **I - VOIRIE :**

Les travaux de voirie comprennent :

La construction d'une chaussée de 5,50 mètres de large à double sens sur 230m prenant son origine impasse de Derrière afin de créer un accès au lotissement. Ensuite, une voie à double sens de 5,50 mètres de large, sur 50m, se terminant en patte d'oie distribuant une première voie partant sur la gauche et desservant le lot 26, et une seconde voie partant sur la droite et desservant l'ensemble des autres lots et se terminant au droit du bassin de rétention et de l'ilot 2. Enfin, une dernière à double sens également en face du lot 12 et longeant le lot 14 et l'ilot 2. Ces voies en double sens ont une largeur de 4.50m

Elle permet la desserte des lots intérieurs. Elle est constituée d'un géotextile, d'une couche de fondation de GNT calcaire 0/31.5 (e=40cm) et d'une couche de roulement en béton bitumineux noirs (e=5cm).

La pose de bordures et de caniveaux en béton.

Les places de stationnement seront délimitées par du marquage en peinture. Deux proches de stationnement seront positionnées de manière à créer un rétrécissement de chaussée à 3.50m.

Les entrées charretières seront constituées d'une couche de fondation de GNT calcaire 0/20 (e=25cm) et d'une fermeture calcaire sablé 0/2.

Des sentiers piétons seront aménagés dans la bande d'espaces verts orientée Nord-Ouest / Sud-Est et à l'arrière des lots 1 à 13 et des lots 14 à 25. Ces cheminements seront réalisés en calcaire sablé.

Ces travaux seront réalisés conformément aux documents graphiques, la nature et l'épaisseur des matériaux mis en œuvre sont précisées sur le plan de voirie et le profil en travers.

## **II - ASSAINISSEMENT :**

### **1) Eaux Usées :**

Réalisation d'un collecteur gravitaire séparatif raccordé sur le réseau séparatif existant, reprenant les eaux usées des différents lots. Le réseau gravitaire principal sera en PVC de diamètre Ø 200mm.

Les eaux usées des lots et des habitations seront raccordées au réseau principal par l'intermédiaire d'un regard de branchement installé en limite de parcelle sur domaine privé.

Il est constitué d'une canalisation Ø 125mm en PVC et un regard de branchement de diamètre 400mm.

### **2) Eaux Pluviales :**

Les eaux de ruissellement des voiries seront collectées par des noues et des grilles et dirigées vers le bassin de rétention.

Les eaux de ruissèlement des parcelles resteront à la parcelle.

Les grilles avaloir seront raccordées par un Ø315mm PVC sur le réseau principal .Les noues seront raccordées ou liaisonnées par une canalisation de diamètre 250mm ou 315mm en PVC.

Ce collecteur d'eaux pluviales sera raccordé sur un bassin tampon à ciel ouvert, placé sur la partie nord-est du lotissement au droit du lot n°13.

Son volume de stockage sera de l'ordre 216 m3 dans la mesure où le débit de fuite est de 10l/s. Ce débit de fuite sera restitué sur le réseau existant avec un régulateur de débit à vortex.

### **III - EAU POTABLE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE :**

Pose en tranchée technique d'une conduite en PVC 10 bars Ø110mm raccordée à la conduite existante.

Les branchements particuliers seront réalisés en polyéthylène haute densité (PEHD) Ø 25mm qui disposeront chacun d'un robinet quart de tour sous bouche à clé.

Un citerneau incongelable sera installé à l'intérieur de chaque terrain.

#### ***Défense contre l'incendie***

La défense contre l'incendie sera assurée par 1 poteau d'incendie installé au centre du projet.

### **IV - ELECTRICITE :**

Pose en tranchée technique d'un câble d'alimentation basse tension raccordée au réseau existant.

Les branchements particuliers seront réalisés au moyen de coffrets implantés en limite de propriété et équipés du téléreport.

En cas de besoin pour cette opération ou des extensions suivant les directives ERDF, un transformateur pourra être implanté dans les espaces verts.

L'ensemble de ces travaux sera réalisé conformément aux directives d'EDF.

### **V - GAZ :**

Pose en tranchée technique d'un polyéthylène raccordé au réseau existant.

Les branchements particuliers seront réalisés au moyen de coffrets implantés en limite de propriété et équipés du téléreport.

L'ensemble de ces travaux sera réalisé conformément aux directives de GDF.

#### **VI - ECLAIRAGE PUBLIC :**

Pose en tranchée technique du câble d'alimentation, raccordé à un candélabre existant

Candélabres de 5 mètres de hauteur.

#### **VII – TELEPHONE :**

Pose de fourreaux P.V.C. en tranchée technique raccordés au réseau existant.

Construction de chambres de tirage.

Pose des regards de branchements 30x30x30 en propriété privée.

Ces travaux seront réalisés en accord avec France Télécom.

#### **VIII – ESPACES VERTS :**

Les espaces verts seront plantés par des arbres de hautes tiges d'essences indigènes et de haies avec des essences variées.

Des graminées seront plantées dans les noues.